

Le député dit aussi que le NPD a un plan pour créer des emplois. Il prévoit la création de 1,6 million d'emplois en cinq ans, je crois.

Le Conference Board du Canada a estimé que, avec la politique économique en place et les politiques monétaire et budgétaire du gouvernement, 1 651 000 emplois seraient créés au cours des cinq prochaines années. C'est ce que dit le Conference Board du Canada. C'est environ 51 000 de plus. Pourquoi faites-vous toute une histoire?

L'hon. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Le ministre doit reconnaître qu'au moins nous avons un plan, contrairement au Parti libéral du Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Nystrom: J'aimerais que le ministre des Finances jette un coup d'oeil sur l'une de ces propositions précises. La création de 70 000 nouveaux emplois au pays par le biais d'un programme national de garderies est une promesse maintes fois répétée par le gouvernement conservateur d'en face mais qui n'a jamais été tenue. Le ministre envisagera-t-il dès maintenant la mise en oeuvre d'un programme national de garderies afin de donner du travail à 70 000 personnes dans un secteur où il existe un besoin?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, il y a effectivement une ressemblance frappante entre le plan des néo-démocrates et celui des libéraux. C'est pourquoi je dis que c'est le plan Chrétien II.

Nos amis d'en face proposent la mise en oeuvre d'un programme national d'infrastructure. Toutefois, ils ne disent pas où ils trouveraient les fonds nécessaires. Ils parlent de réduire ou de contenir le déficit, mais en même temps ils sont prêts à dépenser de 6 à 10 milliards de dollars à la mise en place d'un programme national de garderies. Ils parlent d'éliminer la TPS, ce qui aurait comme conséquence de replacer encore une fois notre secteur de la fabrication et de la transformation dans une position non compétitive. Là encore, nos amis d'en face ne disent pas par quoi ils remplaceraient cette taxe.

Ils veulent aussi supprimer l'Accord de libre-échange. Pourquoi veulent-ils éliminer cet accord commercial alors qu'il est l'un des éléments les plus importants de notre succès économique? C'est là que les emplois sont créés. C'est là qu'existent les possibilités de croissance, et c'est la raison pour laquelle la réforme fiscale, y compris l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants, l'Accord de libre-échange, l'Accord de libre-échange nord-américain, la politique fiscale et la politique en

matière d'investissements commencent, collectivement, à donner des résultats, ce que le Conference Board du Canada a d'ailleurs reconnu.

* * *

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Sheila Finestone (Mont-Royal): Monsieur le Président, notre gouvernement a créé une crise en réduisant le financement de l'industrie canadienne des arts et de la culture. Cette crise touche plus de 400 000 travailleurs. Aujourd'hui, des centaines d'artistes se sont rassemblés par un temps glacial. Ils ont affiché une pétition sur le mur du Centre national des arts et ont demandé qu'on cesse de couper les fonds au domaine des arts. Ils réclament en outre une réponse favorable et tournée vers l'avenir au rapport que le comité de la culture a publié il y a quatre mois, intitulé *Les liens qui nous unissent*.

Le premier ministre suppléant peut-il nous promettre qu'il n'y aura plus de compressions dans le domaine des arts? S'engagera-t-il à présenter une réponse favorable aux recommandations du comité de façon à assurer un financement suffisant à l'industrie culturelle et à contribuer ainsi à renforcer notre identité nationale? Peut-il prendre cet engagement dès aujourd'hui envers les artistes du Canada?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, les crédits totaux redressés des portefeuilles des communications et de la culture pour 1992-1993 s'élèvent à 2,3 milliards de dollars. Malgré les compressions du budget de février 1992 et l'examen opérationnel, ils sont en augmentation de 8,5 p. 100 ou de 178,8 millions de dollars en 1992-1993, ce qui est nettement supérieur au taux d'inflation, établi à 2,3 p. 100 pour la même période.

Mme Sheila Finestone (Mont-Royal): Monsieur le Président, c'est la méthode comptable la plus imaginative qu'on ait connue depuis longtemps, dans le monde des arts et de la culture, au Canada.

[Français]

Le Parlement a adopté la Loi sur le statut de l'artiste prévoyant, entre autres, la création d'un tribunal sur les conditions de travail, il y a de cela huit mois. Malheureusement, le gouvernement refuse toujours de mettre en oeuvre cette loi, niant ainsi le droit à la négociation collective des artistes.

Ma question s'adresse au premier ministre, ou sinon au ministre du Travail. Quand rendra-t-il cette loi exécutoire? Quand mettra-t-il ce tribunal en place? Ce gouvernement est-il capable de tenir parole? Ou va-t-il garder